

HONORAIRES DE TRANSACTION TVA COMPRISE

A COMPTER DU 01/01/2021

VENTE

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon mandat

Prix du bien net vendeur :	Montant de la commission TTC
Jusqu'à 60 000 €	5 000 € (Forfait)
Entre 60 001 € et 120 000 €	7,5 %
Entre 120 001 € et 180 000 €	6,5 %
Entre 180 001 € et 250 000 €	6 %
Entre 250 001 € et 300 000 €	5 %
Entre 300 001 € et 600 000 €	4 %
+ de 600 001 €	3 %

Avis de valeur : Forfait de 180 € - Offert en cas de mise en vente par notre agence en exclusivité.

LOCATION

A la charge du locataire :

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail :	8 €/m ²
Frais d'état des lieux d'entrée :	3 €/m ²

Honoraires plafonnés à 90 % du loyer mensuel hors charges.

A la charge du bailleur :

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail :	8 €/m ²
Frais d'état des lieux d'entrée :	3 €/m ²

Honoraires plafonnés à 90 % du loyer mensuel hors charges.

24, avenue de Gaulle - 57100 THIONVILLE - Tél. 03 82 82 77 33

www.cordier.immo • info@cordier.immo

Transactions sur immeuble et fonds de commerce

SARL au capital de 15 245 € - RCS Thionville B 347468761 - APE 6831Z - Carte professionnelle n° 239 A délivrée par la Préfecture de la Moselle
Garantie financière QBE FRANCE - Cœur Défense - Tour A - 110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 La Défense Cedex
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 32422496828

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires.

